

**Agro Campus
Dijon**

CFPPA Dijon
Quetigny



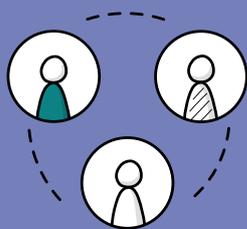
FICHE RNCP 13620

**TP CONSEILLER DE VENTE
SPÉCIALITÉ JARDINERIE**

OPTION : RESPONSABLE DE PRODUCTION



ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
RÉVÈLE TON TALENT



VOLUMES D'ACTIVITÉS

En moyenne 160 stagiaires en formations longues et plus de 500 dans le cadre des formations courtes.



DES SECTEURS QUI RECRUTENT

Durant la période 2020 - 2022, 78% des apprenants ont trouvé un emploi dans les 3 mois suivants leur formation.



ÉQUIPES À L'ÉCOUTE

Une équipe engagée dans la réussite de ses apprenants, avec entretiens et bilans réguliers.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À la fin de la formation, le futur diplômé maîtrise à la fois les techniques de l'horticulture et celles du commerce.

Il assure les soins nécessaires au bon développement des végétaux : arrosage, rempotage, taille, entretien... Il réceptionne les commandes, approvisionne les rayonnages, étiquette les produits, met en place les campagnes publicitaires et promotionnelles. Ses connaissances en horticulture lui permettent d'informer et de conseiller le client. Disponible, dynamique et attentif, il est doté de qualités relationnelles.

LES PRÉQUIS

- Être âgé d'au moins 18 ans et être libre de tout engagement.
- Faire valider votre projet professionnel lors d'un entretien de recrutement auprès de notre équipe.
- Faire valider votre projet professionnel par un prescripteur.
- Avoir obtenu un diplôme de niveau 3 (niveau CAP/BEP), ou justifier de 12 mois de travail à temps plein dans le domaine de l'agriculture.

Le diplôme sera délivré en fin de formation en justifiant d'au moins 12 mois d'activité professionnelle à temps plein et de la validation de l'ensemble de vos modules.

UNE FORMATION QUI S'ADAPTE AUX BESOINS

Les Unités Capitalisables d'Adaptation Régionale ou à l'Emploi sont élaborées par l'établissement en partenariat avec les professionnels en ayant pour objectifs :

- De permettre une adaptation de la formation au territoire et au contexte de l'établissement.
- D'ouvrir la formation dans des domaines reflétant la diversité des activités et des fonctions pour répondre au mieux aux besoins des professionnels et aux attentes de la clientèle.
- En cas de validation partielle du diplôme, vous avez jusqu'à 5 ans pour valider les UC manquants.

DO_AI_01_PLAQUETTE TP VCJ_092023

QU'APPEND-T-ON EN TP CONSEILLER DE VENTE SPÉCIALITÉ JARDINERIE ?

La formation Conseil Vente en Jardinerie est un diplôme de niveau IV. Elle a pour objectif de faire acquérir les connaissances nécessaires pour la conduite technique et la gestion d'un point de vente. Elle permet d'acquérir notamment les spécificités de la jardinerie :

- Connaissances générales : agronomie sciences du vivant, législation, économie de filière, agroécologie, sciences du sol, reconnaissance de végétaux, technologie de l'information et de la communication...
- Capacités professionnelles : techniques de vente, marchandisage, démarque et promotion, affichage (ILV/PLV), découverte client, argumentation, vente complémentaire, gestion de stocks et commandes, gestion d'une caisse enregistreuse...
- Compétences techniques : PPAM, maraichage, productions végétales, multiplication de végétaux, protection des cultures, fleurs coupées...
- Adaptation régionale (UCARE*) : Gestion d'un point de vente



À noter : Le TP CVJ offre la possibilité de valider en parallèle de l'obtention du diplôme et pendant la formation :

- CACES R485 (gerbeur)
- CIPP Vendeur/Conseil (Certiphyto)
- SST (Sauveteur Secouriste du Travail)

COMMENT S'ORGANISE L'ENSEIGNEMENT ?

Le CAP se déroule sur une année scolaire : 966 h de formation comprenant :

- 686 h en centre
- 280 h en entreprise

La formation en entreprise se déroule sur 5 périodes distinctes permettant de répondre au parcours individualisé de chacun et réparties en fonction de la saisonnalité du métier.

La formation est construite à base de capacités et comprend :

- 4 capacités professionnelles (UC)
- 1 unité capitalisable d'adaptation régionale et à l'emploi (UCARE)



QUELS MÉTIERS ?

- Salarié polyvalent en jardinerie
- Salarié responsable en jardinerie
- Chef de rayon jardinerie
- Salarié polyvalent dans tout type de magasin

QUELLES POURSUITES D'ÉTUDES ?

- Certificat de spécialisation (ex : ACACED)
- BTS de technicien conseil spécialisé en horticulture ou en jardinage
- BTSA Technico-commercial jardins et végétaux d'ornement



LE CONTENU DE LA FORMATION

Le diplôme est délivré après l'obtention de 4 Unités Capitalisables et 1 UCARE évaluées via un plan d'évaluation reprenant les temps forts du métier. Les épreuves sont validées par des entretiens d'explicitation reprenant des pratiques professionnelles. Des supports d'évaluations vous seront demandés pour appuyer vos entretiens.

- Se situer en tant que professionnel de la production horticole
- Assurer le pilotage technique des productions
- Réaliser les interventions sur les végétaux
- Intervenir sur les conditions de culture
- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

Le TP Conseiller de Vente est divisé en deux activités types avec 8 compétences professionnelles au total :

1 : Contribuer à l'efficacité commerciale d'une unité marchande dans un environnement omnicanal

- assurer une veille professionnelle et commerciale
- participer à la gestion des flux marchands
- contribuer au merchandising
- analyser ses performances commerciales et en rendre compte

2 : Améliorer l'expérience client dans un environnement omnicanal

- représenter l'unité marchande et contribuer à la valorisation de son image
- conseiller le client en conduisant l'entretien de vente
- assurer le suivi de ses ventes
- contribuer à la fidélisation en consolidant l'expérience client



LES FINANCEMENTS :

La formation est financée par le Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté et le FSE.
En tant que demandeur d'emploi vous serez indemnisé par Pôle emploi ou l'ASP.
En tant que salarié, votre formation peut être financée par les dispositifs CPF et Transition Professionnelle, renseignez-vous auprès de nos services.



SATISFACTION ET RÉUSSITE :

Sur notre site internet, agrocampus-dijon/cfppa-dijon-quetigny.fr ou en scannant le QR Code (l'ensemble des indicateurs sont accessibles sur simple demande) :





TECHNIQUES D'ENCADREMENT ET DE SUIVI ET OBTENTION DU DIPLÔME

- Chacune des formations est suivie par un coordonnateur et une assistante de formation attitrée.
- Des entretiens et des bilans auront lieu régulièrement pour vous guider et vous aider dans vos démarches.
- Des visites et des appels téléphoniques en entreprises permettront de faire le lien pendant vos périodes en entreprise.
- Vos jours de présence seront comptabilisés par demi-journée et un récapitulatif hebdomadaire sera réalisé puis transmis au financeur.
- Trois entretiens, en présence de vos prescripteurs, auront lieu dans le déroulé de l'année afin de vérifier votre avancement dans votre projet professionnel et vous orienter.
- Un jury organisé par DRAAF et constitué de professionnels ainsi que de formateurs d'autres CFPPA se réunira en fin de formation pour étudier votre dossier et valider votre diplôme.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- En plus d'une équipe de formateurs expérimentés, un référent handicap peut être sollicité.
- Le centre dispose d'un ensemble d'ateliers pédagogiques adaptés à l'acquisition des compétences professionnelles propre à votre formation. En outre, vous serez amené à utiliser le pôle paysager, le tunnel de maçonnerie, l'atelier fer, la plateforme de manœuvre, ainsi que de 5 hectares d'espaces vert support des travaux pratiques.
- Notre établissement possède des aménagements spécifiques aux personnes à mobilité réduite.
- Un parcours individuel (FOAD) peut vous être proposé après entretien préalable.
- Vos formateurs en accord avec le coordonnateur, proposeront différentes modalités pédagogiques, adaptées aux compétences professionnelles, et aux besoins de la formation (webinaire, atelier, possibilité de cours à distance...).
- Une salle de restauration sur place est possible aux conditions précisées dans le livret d'accueil.

En cas d'intérêt, veuillez nous retourner le dossier de candidature complété, accompagné d'une lettre de motivation, d'un CV.

Une réponse vous sera adressée dans les meilleurs délais.

Agro 
**Campus
Dijon**
**CFPPA Dijon
Quetigny**

NOS COORDONNÉES :



21 Bd Olivier de Serres - BP 42 - 21801 QUETIGNY



03 80 71 80 40



cfppa.dijon-quetigny@educagri.fr



Coordinateur de la formation : clement.lemoine@educagri.fr

**SCANNE
MOI**



agro-campus-dijon.fr